

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **75 (1949)**

Heft 16

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIVERS

Inauguration du nouvel abattoir de Genève

Le 7 juillet, la Ville de Genève a inauguré son nouvel abattoir de la Praille, remplaçant celui de la Jonction, en service depuis 1877.

A cette occasion, rappelons quelques étapes de sa réalisation :

En novembre 1938, le jugement du concours pour un abattoir situé à côté de l'usine à gaz de Châtelaine¹ retint cinq projets, sur les trente-trois présentés : M. Ernest Martin obtient le premier prix, MM. Arthur Lozeron et Jean Erb, le deuxième prix.

En 1940, ces trois architectes sont chargés d'élaborer le projet définitif. La Ville leur adjoint M. Jules Calame, ingénieur-conseil, pour les questions de génie civil et de construction et, plus tard, M. Pierre Honegger, ingénieur-hydraulicien, pour les questions de tuyauterie et de distribution intérieure, et M. P.-F. Rollard, ingénieur électricien, délégué du Service de l'Electricité.

A la suite de la décision prise par les C. F. F. au début de 1941 d'entreprendre immédiatement les travaux de la ligne de raccordement de la gare de Cornavin à celle des Eaux-Vives, les autorités municipales renoncent à l'emplacement envisagé à Châtelaine et choisissent la parcelle définitive du nouvel abattoir en bordure de la future gare de Genève-La Praille, dont il deviendra ainsi le premier client.

Entreprise en pleine guerre — dès janvier 1943 — époque de strict contingentement des matériaux de construction, le chantier fut entravé d'autre part du fait des conditions fixées par les autorités fédérales, limitant alors aux seuls mois d'hiver les périodes de travail pour l'édification de bâtiments au bénéfice d'une subvention officielle. Ce sérieux handicap présentait une contrepartie heureuse : il laissait le temps disponible pour l'étude détaillée d'une construction spéciale aux agencements aussi complexes.

Forts de leur nette vision des exigences du programme, les trois architectes n'en ont pas dévié et leur maquette de 1942 diffère très peu de la réalisation. Leur parti se distingue par la clarté du groupement ; aux trois lignées parallèles de pavillons correspondent les fonctions essentielles : étables, halles d'abatage, frigorifiques. La liaison porcherie-halle d'abatage des porcs est établie au moyen d'un élégant « pont des soupirs » entièrement construit en béton armé sur deux appuis indépendants des bâtiments ; les liaisons longitudinales entre les halles d'abatage et transversales, entre ces mêmes halles et les frigorifiques, consistent en galeries ouvertes, abritant la voie aérienne du système « birail » pour le gros bétail et une voie dite « glissoire » pour le petit bétail et pour les porcs.

Chaque lignée de pavillons permet une extension future de l'ordre de 20 à 30 %.

A l'entrée principale, desservie par la « Route des Jeunes » et gardée par le majestueux taureau dû au ciseau de Luc Jaggi, s'élève le bâtiment de la Direction. A l'autre extrémité de la parcelle se trouve le bâtiment de la halle aux cuirs.

Les divers locaux frappent par leur clarté et par l'absence de saillies sous plafonds : les dalles en béton armé sont partout suspendues en dessous des sommiers. La pénurie des matériaux rend ingénieux : en 1943, au moment où l'on devait construire les halles des frigos, il s'agissait de franchir une portée de 12 m sur toute la longueur de ce bâtiment (75 m environ). L'idée vint alors de recourir aux poutres en treillis du dégrilleur, alors en démolition, de l'ancienne

usine de Chèvres. Après dérouillage et quelques renforcements nécessaires, elles constituent maintenant les trente-deux poutres maîtresses auxquelles est suspendu le plafond isolé de la grande halle des frigorifiques.

Une station d'épuration des eaux résiduaires, construite par la maison Pista S. A., complète cet ensemble. Elle comprend : un bassin d'arrivée des eaux usées, équipé d'un désintégrateur, un récupérateur de graisse, un décanteur-digester fournissant du méthane et de l'engrais sec, deux aérateurs centrifuges et enfin deux bassins filtrants d'où l'eau est conduite par l'égout dans l'Aire canalisée.

Ajoutons que, grâce aux bons offices de la Direction du 1^{er} Arrondissement des C. F. F., les délégués des autorités fédérales, cantonales et municipales ont pu se rendre à l'inauguration de l'abattoir par train spécial, utilisant pour la première fois le nouveau pont de la Jonction et le tunnel achevé de la Bâtie. MM. Maurice Thévenaz, président du Conseil administratif, et Lucien Billy, conseiller délégué aux Abattoirs, ont rendu un hommage mérité aux artisans et à leur œuvre, qui fait honneur à la cité. J. S.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Union Internationale des Architectes Section suisse

Constitution de la section suisse de l'U. I. A.

Le Comité central de la S. I. A. et celui de la F. A. S. viennent successivement de ratifier l'adhésion de la Suisse à l'Union internationale des architectes. Se ralliant aux propositions du Comité provisoire suisse de l'U. I. A., la S. I. A. et la F. A. S. ont adopté dans leurs grandes lignes les statuts de la section suisse.

Les deux sociétés ont exprimé leurs remerciements au Comité provisoire, dont le mandat était ainsi arrivé à expiration. Ce mandat avait comporté, on s'en souvient, l'organisation de l'Assemblée constitutive et du premier Congrès de l'U. I. A. Renouvelant leur confiance aux membres du Comité provisoire, la S. I. A. et la F. A. S. les ont priés de constituer le comité de la section suisse. Ces derniers ont accepté. Seul, M. F. Decker, de Neuchâtel, ayant décliné une nouvelle charge, a été remplacé par M. Fréd. Gampert, de Genève, ancien président de la Section suisse des R. I. A.

Le comité de la section suisse est donc ainsi composé :
Président : M. Jean Tschumi, professeur, Lausanne.

Délégués de la S. I. A. :

MM. Paul Vischer, 1^{er} vice-président de l'U. I. A., Bâle.
Dr William Dunkel, professeur, Zurich.

Jean-Pierre Vouga, secrétaire du comité, Lausanne.

Délégués de la F. A. S. :

MM. Léon Jungo, dir. des Constructions fédérales, Berne.
Ernst F. Burckhardt, Zurich.
Fréd. Gampert, Genève.

Le secrétariat de la section est à Lausanne, 1, rue Saint-Pierre.

Deuxième réunion du Comité exécutif de l'U. I. A.

Le Comité exécutif de l'U. I. A. s'est réuni du 23 au 29 mai à Göteborg et Stockholm, sous la présidence de Sir Patrick Abercrombie. Tous les membres étaient présents.

Il a approuvé les rapports présentés par M. Pierre Vago, secrétaire général de l'Union, sur l'activité du Secrétariat, ainsi que par MM. P. Vischer (Bâle) et G.-B. Ceas (Rome) sur les concours internationaux et sur l'activité de la Commission de documentation.

Il a accepté l'offre de M. le ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme du Gouvernement français de mettre à la disposition de l'Union des locaux pour son secrétariat permanent.

¹ Voir le *Bulletin technique* du 25 février 1939.

Il a pris quelques décisions en vue de se faire représenter à diverses conférences internationales de l'UNESCO et de l'ONU à Paris, Genève et New-York et en vue d'établir des contacts réguliers avec ces organisations.

Il a approuvé, dans ses grandes lignes, le programme du congrès et de l'assemblée de Varsovie, en 1950.

Il a décidé de se réunir au Caire en janvier 1950.

Avant de se séparer, il a exprimé, par la voix de M. Walker (New-York), sa satisfaction de l'esprit de parfaite coopération qui s'est manifesté au sein du Comité. Il a en outre exprimé ses chaleureux remerciements aux architectes suédois pour la brillante organisation de la réunion.

Rappelons que le Comité exécutif de l'U. I. A. est composé de : Sir Patrick Abercrombie, Londres, président ; MM. Paul Vischer, Bâle, vice-président ; Nicolas Baranov, Leningrad, vice-président ; Ralph Walker, New-York, vice-président ; Pierre Vago, Paris, secrétaire général ; Ir. H. van den Broek, Rotterdam, trésorier ; Adolf Bens, Prague ; G.-B. Ceas, Rome ; Mustapha Fahmy Pacha, Le Caire ; André Gutton, Paris ; Joseph Moutschen, Bruxelles ; Helena Syrkus, Varsovie ; Luben Toneff, Sofia ; Tage William-Olsson, Gœteborg, membres.

Nous relevons que la plupart des décisions ont été prises par le Comité exécutif à l'unanimité. Ainsi se confirment les espoirs que la fondation de l'U. I. A., il y a tout juste un an, avait suscités. Cette unité de vues qui rassemble les architectes par-dessus les dissentiments politiques, démontre avec éloquence qu'ils ne revendiquent pas sans raison une position sociale prépondérante.

Rapport final du Congrès de Lausanne

Cet ouvrage comportera deux cents pages, dont douze pages d'illustrations hors texte. Il donnera un bref récit des journées qui ont marqué la création de l'U. I. A. Gœttingen accompagnera ces pages de sa verve satirique.

Sous le titre général *L'Architecte devant ses tâches nouvelles*, l'ouvrage donnera d'autre part le résumé des quarante-huit rapports présentés au Congrès. On relève parmi leurs auteurs les noms des architectes les plus réputés. La brochure comportera enfin le compte rendu analytique des séances de discussion et la liste complète des participants.

Cet ouvrage va prochainement sortir de presse. Il sera envoyé gratuitement à tous ceux qui avaient souscrit une carte de participation entière. Il sera mis d'autre part en vente en librairie, au prix de 10 fr. suisses.

Comité suisse de l'U. I. A.
J. P. VOUGA, secrétaire.

Lausanne, le 30 juin 1949.

Communiqué du Secrétariat

L'Administration fédérale, à Berne, nous prie de publier les précisions ci-dessous au sujet de ses ordonnances antérieures concernant les prix forfaitaires pour installations dans le bâtiment :

« Lors de l'estimation de bâtiments en vue des impôts, une déduction pour installations à forfait ne sera admise que si ces installations ont été imposées essentiellement par des travaux de fouille, de fondation ou similaires nécessités par la construction du bâtiment en question, et ceci seulement pour autant qu'il ne s'agit pas de petites constructions. Dans tous les autres cas et quel que soit le prix de la construction, une telle déduction ne sera pas admise dans le bâtiment. »

BIBLIOGRAPHIE

Thèses diverses présentées à l'E. P. F.

Theorie der Schneckenmechanik. Qualitative und Quantitative Analyse. Thèse présentée par Józef Zwislocki-Mósciki. Buchdruckerei Gassmann AG., Solothurn 1948. — Un opuscule 16 × 24 cm de 76 pages et 26 figures.

Die Theorie der Kontaktumformer mit Schaltdrosseln. Thèse présentée par Alexander Goldstein, dipl. El.-Ing. E. T. H. Dissertationsdruckerei AG. Gebr. Leemann & Co., Zurich 1948. — Un opuscule 15 × 22 cm de 180 pages et 86 figures.

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 051 23 54 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section du bâtiment et du génie civil

692. *Technicien* ou *dessinateur*. Petits travaux hydrauliques, béton armé. Nord-ouest de la Suisse.

694. *Architecte*, célibataire, pour collaborer à la mission archéologique française en Iran. Fonctions : Séjour et travail d'environ six mois par an sur le site exploré. Le reste de l'année, séjour à Téhéran pour la mise au point des relevés, dessins et plans. Connaissances demandées : tachéomètre, relevés topographiques et de bâtiments. Quelques notions d'archéologie et de photographie. Entrée : fin octobre 1949. L'engagement est fait pour trois ans dont deux ans et demi de travail effectif et six mois de congé payé.

696. *Ingénieur*. Bureau d'ingénieur, Zurich.

698. *Technicien* ou *dessinateur*. Béton armé, bureau et chantier. Zurich.

700. *Jeune ingénieur*. Béton armé. Construction métallique.

704. *Technicien*. Construction de routes, piquetage et direction des chantiers. Administration cantonale, Suisse centrale.

706. *Jeune ingénieur*. Chantiers en galerie d'une adduction d'eau. Proche-Orient.

710. *Dessinateur*. Charpente métallique et serrurerie. Zurich.

712. *Technicien*. Conducteur de travaux. Expérience du bureau et du chantier. Bureau d'architecte S. I. A., Berne.

716. *Technicien*. Projets et direction des travaux. Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros : 1947 : 886 ; 1948 : 372, 552, 576, 596, 636, 638, 660, 674, 682, 684.

Section industrielle

395. *Chimiste*. Universitaire. Huiles et savons. Zurich.

397. *Technicien vendeur* de première force, avec expérience pratique de la fabrication et de la vente de l'appareillage et de l'horlogerie industriels, machines-outils, sachant le français et l'anglais. Age : 30 à 35 ans, nationalité suisse, de préférence célibataire, disposé à voyager à l'étranger, éventuellement à s'y fixer (U. S. A.). Suisse romande.

399. *Ingénieur*. Spécialiste de la fabrication du papier. Comme ingénieur en chef possédant une formation technique générale et étendue. Fabrique du canton de Berne.

401. *Technicien* ou *dessinateur*. Constructions métalliques. Ateliers du Midi de la Suisse.

403. *Dessinateur*. Installation de conditionnement d'air. Canton de Berne.

407. *Technicien-électricien*. Travaux de laboratoire (courants forts) et construction. Fabrique d'appareils. Suisse orientale.

407. *Technicien-mécanicien*. Bureau technique d'une fabrique de machines de précision.

409. *Technicien*. Industrie du papier. Nord-ouest de la Suisse.

411. *Technicien mécanicien*. Fabrique d'appareils. Suisse centrale.

413. *Technicien* ou *dessinateur mécanicien*. Construction, pratique d'atelier ; tôles en métaux légers. Atelier de Suisse occidentale.

415. *Ingénieur* ou *technicien électricien*. Etude de réseaux de transmission. Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros : 1949 : 127, 129, 131, 305, 357, 383, 391.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

Nous attirons votre attention sur le prospectus de la maison

PAPYRIA S. A., ZURICH
crayons KOH-I-NOOR

encarté dans le présent numéro.